

Questions sur l'Italie, 2 juin 2020

1) Le 2 juin, fête nationale de l'Italie

Le 2 juin prochain, l'Italie fêtera comme chaque année sa fête nationale, son « 14 juillet ». Pourquoi, nous a demandé un lecteur ? Un moment-clé de l'histoire contemporaine.



L'Italie sort donc de la guerre après presque deux ans de guerre civile : le 25 juillet 1943, le **roi Victor-Emmanuel III** fait arrêter **Mussolini**, avec l'accord d'un certain nombre de hiérarques fascistes (au Grand Conseil, 19 voix contre 7 et deux abstentions) et confie le gouvernement à la direction du **Maréchal d'Italie Pietro Badoglio** (1871-1956), qui sera reconnu par l'Union Soviétique. Tous sentent que désormais, après la chute de Tunis le 13 mai 1943, l'alliance avec l'Allemagne conduit l'Italie à sa perte, et le gouvernement engage des négociations secrètes avec les alliés pour parvenir à un armistice. Celui-ci est signé le 8 septembre 1943, sans que les armées italiennes en soient informées, ce qui les met en situation difficile avec les troupes allemandes qui les désarmèrent ou les massacrèrent. Le gouvernement et le roi quittent Rome pour Brindisi, proche de sa libération et prête à accueillir les armées alliées.

Mussolini, après plusieurs autres incarcérations est finalement transporté au Campo Imperatore dans les montagnes des Abruzzes, mais le 12 septembre, il est libéré par un commando de parachutistes allemands dirigé par le **général Kurt Student** et le **capitaine de SS Otto Skorzeny**. Conduit en Allemagne, il rencontre **Hitler** qui l'invite à former un nouveau gouvernement et un nouvel État. Ce sera la *République Sociale Italienne* (RSI), dont le siège sera fixé à Salò, sur le lac de Garde, tandis que le parti fasciste devient *Partito Fascista Repubblicano*, dont les membres seront nommés par ses opposants les « *repubblichini* » (avec le diminutif *-ino*), tout cela sous le contrôle du régime nazi. Du 8 au 10 janvier 1944 se tient le Procès de Vérone, où furent condamnés à mort les dits « traîtres » du parti,



ceux qui avaient voté contre **Mussolini** le 25 juillet 1943, dont son gendre **Galeazzo Ciano** (Voir ci-dessus une photographie de **Mussolini** faisant son dernier discours à Milan le 16 décembre 1944).



Ce fut alors le début d'une guerre civile sanglante entre les forces fascistes et nazies d'une part et les forces de la Résistance antifasciste dirigées par le Comité de Libération Nationale (CLN), formé le 9 septembre 1943, et par le Comité de Libération Nationale de la Haute Italie (CLNAI) auquel le gouvernement a confié la direction des opérations militaires après l'armistice. Il était constitué des représentants du Parti Communiste Italien, du Parti Socialiste Italien d'Unité Proletarienne, de la Démocratie Chrétienne, du Parti d'Action, du Parti Démocratique du Travail et du Parti Libéral. Rome avait été libérée le 4



juin 1944, le roi nomme son fils **Umberto** Lieutenant du Royaume, et il devient roi sous le nom d'**Humbert II** le 9 mai 1946 (sa photo à gauche). **Mussolini** avait été arrêté par la 52e Brigade Garibaldi et fusillé à Dongo le 28 avril 1945.

Dans une atmosphère tendue entre la gauche du gouvernement (PCI, PSI, PdA) et la droite (DC, dont un représentant préside le gouvernement, **Alcide De Gasperi**, PLI et DL), un compromis est finalement trouvé, l'organisation d'un référendum populaire institutionnel. Le suffrage universel avait été décidé pour les hommes et les femmes de 21 ans en janvier 1945 (à l'exception des prostituées déclarées). L'Italie avait une longue tradition républicaine, en particulier depuis le Risorgimento, et la monarchie était considérée comme responsable de l'arrivée du fascisme, mais la droite patronale et catholique restait largement favorable à la monarchie.

Le referendum fut finalement organisé les 2 et 3 juin 1946 pour 28.005.449 électeurs et électrices.

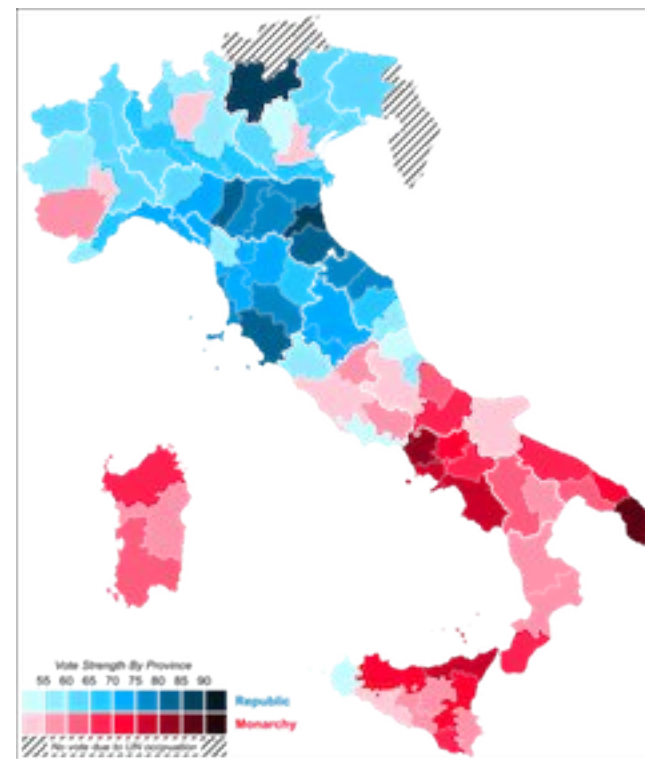
Les votants furent 24.946.878, soit 89,08% des inscrits, et les votes valides 23.437.143. Les républicains avaient repris pour emblème « *l'Italia turrita* » ([voir plus bas](#)), alors encore traditionnel symbole de l'Italie, les monarchistes avaient repris le drapeau portant la croix de la famille de Savoie (Voir ci-dessus). Les femmes représentaient 12.998.131 voix, les hommes 11.949.056 voix.



Les Républicains obtinrent 12.718.641 (54,27%) et les monarchistes 10.718.502 (45,73%). Les polémiques furent nombreuses, parmi lesquelles les accusations de fraude, mais le résultat restait incontestable et la République fut proclamée par la Cour Constitutionnelle le 18 juin 1946. Le **roi Humbert II**, n'ayant pas reconnu le résultat du

referendum et ayant quitté l'Italie le 13 juin, il fut interdit en Italie ainsi que tous ses descendants mâles par l'article XIII des dispositions transitoires finales de la Constitution de 1948, jusqu'à la modification de la loi le 22 octobre 2002 (Voir ci-contre, en bleu les Républicains, en rouge les Monarchistes).

Le même jour, les Italiens avaient élu une **Assemblée Constituante** où la DC est la première force (35,21%), suivie des Socialistes et des Communistes qui, alliés, représentaient 39,61% ; l'Assemblée était chargée de rédiger la nouvelle constitution actuelle, dont le résultat est encore pour l'essentiel la structure constitutionnelle du pays. Le 2 juin fut aussitôt adopté comme date de la fête nationale de l'Italie, remplaçant celle du 20 septembre qui célébrait la prise de Rome par les armées italiennes et la déclaration de Rome comme capitale le XX septembre 1870.



*

L'Italia turrita est la figure allégorique de l'Italie, représentant un jeune femme debout couverte d'une couronne tourrelée, symbolisant l'importance de la ville depuis l'époque communale. Aux tours s'ajoutaient souvent ce qu'on appelle le « *stellone* », l'étoile à cinq branches qui subsiste dans l'emblème de la République italienne adopté le 5 mai

1948. *L'Italia turrita* reste imprimée sur le verso des cartes d'identité italiennes. Elle a été représentée sur des timbres, des monnaies, des monuments, des cartes, etc.



Son origine remonte à l'empire romain, qui lui ajoute bientôt une corne d'abondance en signe d'abondance, de richesse et de fertilité. Elle se rapportait aussi à la déesse Cybèle, divinité de la fertilité agricole d'origine anatolique. Dans la période qui suit la chute de l'empire romain d'Occident (476 apr.J.C.), elle est peu représentée, elle est reprise à partir de la fin du XIVe siècle, avec la naissance des premières Seigneuries, mais la situation politique fait qu'elle disparaît entre les XVe et XVIe siècles, pour réapparaître progressivement dans la littérature du XVIIe siècle et sur les cartes de géographie. C'est l'écrivain **Cesare Ripa** (1555-1622) qui en relança la représentation dans le dessin ci-contre d'un de ses ouvrages (1603). À partir de là, elle fut constamment représentée et de nombreuses villes italiennes en ont fait des statues (ci-contre celle de Naples), surtout après le début du Risorgimento. **Alessandro Manzoni** la personnifie dans son *Proclama di Rimini* (1815). Durant la guerre civile des années 1940, elle fut utilisée aussi bien par les Partisans antifascistes que par la République Sociale Italienne de **Mussolini** ;



mais son utilisation par les Républicains dans la campagne du referendum du 2 juin fut pratiquement sa dernière apparition institutionnelle, sinon sur des timbres et des monnaies ... et dans la chanson de **Francesco De Gregori** *Viva l'Italia*. C'est en tout cas une image importante dans l'histoire d'Italie (voir le site très intéressant de *Wikipedia italiano, Italia turrita*).

2) Les procès contre Matteo Salvini

Le 4 juillet 2020 aurait dû commencer à Catania l'un des procès dressés contre **Matteo Salvini**, l'ex-ministre de l'Intérieur, de la Ligue. Il est inculpé dans celui-ci pour « les délits de séquestration de personnes aggravée par la qualification d'officier public, par l'abus de pouvoir dans l'exercice de ses fonctions, et d'avoir commis le fait sur personnes mineures » (*indagato per i reati di sequestro di persona "aggravato dalla qualifica di pubblico ufficiale dall'abuso dei poteri inerenti alle funzioni esercitate, nonché di avere commesso il fatto in danno di soggetti minori di età*). Il risque une peine de 6 mois à 15 ans de prison.

Le 25 juillet 2019, une centaine de migrants avaient été bloqués sur le navire Gregoretti par les policiers de la *Guardia costiera*. Le navire portait 141 migrants dont 91 sauvés par la *Guardia di Finanza* et 50 autres récupérés par un navire de pêche dans les eaux de Malte (dites zone de **Recherche et Secours, Sar**). Le Gregoretti se dirige donc vers Lampedusa où débarquent 6 personnes malades ; pour les 135 autres, **Salvini** interdit le débarquement. Le soir du 29 juillet, 15 mineurs sont cependant débarqués. Le 30 juillet, le Procureur de Syracuse décide une inspection sur le navire pour s'assurer de l'état sanitaire des passagers. Au bout de six jours, le 31 juillet, les 116 migrants restants touchent enfin terre, sont transférés à Pozzallo (Syracuse) pour les procédures d'identification et sont ensuite répartis entre la France, l'Allemagne, le Portugal, le Luxembourg et l'Irlande. 50 d'entre eux restent en Italie, à la charge de la



CEI (Commission épiscopale italienne). Le Parquet local de Catania ouvre alors une enquête sur **Salvini** pour séquestration de personnes le 21 septembre, mais décide finalement qu'il n'y a pas eu délit et demande d'archiver l'enquête. Pourtant début décembre, le tribunal des ministres de Catania demande au Sénat l'autorisation de procéder à l'enquête (**Salvini** n'est plus ministre mais seulement sénateur). Le M5S décide de voter pour l'ouverture de la procédure (dans une demande d'un an auparavant, il avait défendu **Salvini**).

Le 3 janvier 2020, les avocats de *Salvini* demandent que tout le gouvernement soit inculpé. Le premier ministre **Giuseppe Conte** répond qu'au contraire, **Salvini** avait seul revendiqué la décision de blocage. Après plusieurs jours de conflit, la commission des immunités parlementaires du Sénat décide, suivie par l'Assemblée du Sénat le 12 février, d'autoriser le procès, malgré l'opposition de Forza Italia et de Fratelli d'Italia. Le procès devait commencer le 4 juillet, mais vu la crise de la justice suite au coronavirus, il vient d'être repoussé à octobre.

Mais **Salvini** devra aussi affronter deux autres procès, poursuivi pour son refus de laisser débarquer un bateau de l'ONG espagnole Open Arms en août dernier. Le 26 mai, la droite du Sénat a fait en sorte que la Commission chargée de faire une proposition décide de ne pas accepter l'ouverture de ce procès contre **Salvini**, la décision est donc renvoyée à l'Assemblée du Sénat

Un troisième procès l'opposera à la capitaine allemande **Carola Rackete** (née en 1988), qui commandait un autre bateau sauveur de migrants de l'Ong allemande *Sea Watch* : ayant recueilli 53 migrants près des côtes libyennes, elle avait refusé de les conduire en



Libye, pays en guerre, et s'était dirigée vers Lampedusa. Beaucoup d'Italiens s'étaient déclarés prêts à accueillir les migrants, dont le Diocèse de Turin, mais le ministre de l'Intérieur avait refusé, mollement soutenu par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. **Carola** décide finalement de débarquer à Lampedusa, elle est arrêtée par un bateau de la *Guardia Costiera*, mais soutenue par la Commissaire aux droits de l'homme de la Commission européenne. Le 27 juin, à 500 mètres du territoire de l'île, des parlementaires du PD et des Verts viennent visiter le navire et lui apporter leur soutien, et le 29 juin, le *Sea Watch* pénètre dans le port de Lampedusa, bousculant involontairement une vedette militaire italienne qui cherchait à s'interposer, les migrants débarquent, la capitaine



est arrêtée et le bateau mis sous séquestre. Elle est finalement libérée, provoquant alors un déchaînement médiatique et politique en sa faveur ou contre elle, menacée par certains de viol, et accablée d'innombrables fake news sur elle, ou sur son père. Son avocat a alors déclaré qu'elle porterait plainte contre **Matteo Salvini** pour ses insultes, fortement soutenue par la communauté internationale.

Tout cela ne sauve pas **Salvini**, mais retarde ses procès. Ira-t-il encore loin, ce petit politicien ambitieux qui doit sa popularité à ses méthodes à la Trump, hostilité à l'immigration, hurlements, insultes, usage excessif de Twitter, etc. Dans les derniers sondages, la Ligue (Lega) reste en tête de tous les partis mais n'est plus qu'à 24%, perdant 7 points en partie au profit de *Fratelli d'Italia* (autour de 16/17%), néofascistes plus crédibles pour l'extrême droite. Le Parti Démocrate reste stable autour de 20/21%. L'opinion reste favorable à **Giuseppe Conte** autour de 60%. L'Italie aura-t-elle un automne chaud ?



3) *Le Vatican ferme 9 de ses banques en Suisse*

Après presque un siècle, le **pape François** a décidé de démanteler les holdings créées en Suisse lors de la signature des accords du Latran avec le régime fasciste le 11 février 1929. C'est une décision historique jamais prise par les sept papes qui se sont succédé depuis, et qui représenterait aujourd'hui des centaines de millions d'euros. Le Vatican vient en effet de fermer et de faire transférer sur une seule holding, la *Profima Société Immobilière et de Participations* de Genève, le patrimoine de ses neuf sociétés immobilières et financières de Lausanne, Genève et Fribourg, créées entre 1930 et 1933, les quatre *Sociétés Immobilières Florimont*, les trois *Sociétés Immobilières Sur Colonges*, la *Société Immobilières Rieu-Soleil* (créée en 1973) et la *Diversa sa*, la plus riche, où se concentraient 90% des biens transférés à la *Profima*.

L'origine de ce patrimoine ? Ce sont les indemnités (750 millions de liras d'alors en espèces et un milliard de bons du Trésor à 5%) versées par l'État italien au Saint Siège lors de la signature des Pactes du Latran entre Benito Mussolini pour l'Italie et le cardinal Pietro Gasparri pour le Saint Siège, dont le pape est **Pie XI** (Cf. image ci-dessus). Cette indemnité devait compenser la prise par l'Italie de l'ex-État Pontifical le 2 septembre 1870. Ces sommes avaient été investies en immeubles, terrains et investissements divers et placées en Suisse, elles représenteraient aujourd'hui 44,3 millions d'euros, une partie du patrimoine du Vatican géré par l'**Apsa** (*Amministrazione del Patrimonio della Sede Apostolica*), qui est la véritable centrale du Vatican à côté de l'institution financière un peu douteuse qu'est l'**IOR** (*Institut des Œuvres de Religion, Istituto demme Opere di Religione*). L'**Apsa** a été créée par le pape Paul VI le 15 août 1967, en remplacement des banques précédentes, et son patrimoine est réparti en trois holdings, la *Profima* en Suisse, la *British Grolux Investments* en Grande Bretagne, qui contrôle par exemple les locaux londoniens où se trouve le magasin de **Bulgari** et la *Sopridex sa* en France qui contrôle un bon nombre d'édifices dans le centre de Paris.

La *Profima* devient donc l'unique coffre-fort suisse de cette galaxie bancaire. Ainsi, le pape François a rationalisé la gestion des fonds du Vatican, diminuant en particulier les frais de gestion, mais aussi le déficit annuel du Saint Siège (environ 50 millions d'euros, dit-on), que la pandémie de coronavirus n'a fait qu'augmenter, selon la déclaration récente du préfet du Secrétariat pour l'économie, le jésuite **Juan Antonio Guerrero Alves**, qui souligne que les ressources financières de l'Église dépendent d'abord de la générosité des fidèles.

4) *À 20 ans de la mort de Gino Bartali*

Le 5 mai dernier, le président de la République italienne, **Sergio Mattarella**, a rappelé que **Gino Bartali** était mort il y a vingt ans : « *Le nom de Gino Bartali, champion et légende du cyclisme italien, est inscrit en gros caractères dans l'histoire du sport national et représente un des symboles de l'Italie d'après-guerre. La République se souvient de lui, à 20 ans de sa disparition, comme d'un athlète de valeur exceptionnelle, mais aussi comme un témoin de cet esprit de solidarité, de sacrifice, de dévouement qui a relancé le pays aux yeux du monde. Les entreprises de Bartali au Giro d'Italie, au Tour de France et dans les grandes courses classiques internationales ont suscité de l'enthousiasme chez les Italiens et renforcé leurs espérances, même dans des moments très difficiles* » (Il nome di Gino Bartali, campione e leggenda del ciclismo italiano, è iscritto a grandi caratteri -sottolinea il Capo dello Stato- nella storia dello sport nazionale e rappresenta uno dei simboli dell'Italia del dopoguerra. La Repubblica lo ricorda, a vent'anni dalla scomparsa, come un atleta di straordinario valore, ma anche come un testimone di quello spirito di solidarietà, di sacrificio, di dedizione che ha rilanciato il Paese agli occhi del mondo. Le imprese di Bartali al Giro d'Italia, al Tour de France, nelle grandi classiche internazionali, hanno suscitato entusiasmo tra gli italiani e rafforzato le loro speranze anche in momenti molto difficili).



Gino Bartali en 1938

Rappelons que nous sommes en 1948, période de tension extrême entre la Démocratie Chrétienne et le Front Démocratique Populaire constitué par le Parti Communiste et le parti Socialiste. Le 18 mars se sont tenues des élections législatives qui donnent 48,5% à la DC et 31% à la gauche.

Le Tour de France part le 30 juin, très disputé par des candidats comme le jeune **Louison Bobet** (1925-1983), le belge **Albéric Schotte** (1919-2004) ou le français **Lucien Teisseire** (1919-2007), et, au sortir de la guerre, les Italiens sont mal vus en France et parfois insultés. Le 14 juillet, tout semble fini, et **Bobet** a 20 minutes d'avance sur **Bartali**, il a été meilleur que lui dans les Pyrénées.

C'est alors qu'à Rome, le jeune d'extrême droite **Antonio Pallante** (1923-) tire sur **Palmiro Togliatti** (1893-1964), le leader très populaire du Parti Communiste et le blesse gravement (Ci-contre sur son lit d'hôpital avec son chirurgien). Cela provoque des tumultes, des émeutes, un grève générale proclamée par la CGIL, et on craint une guerre civile alimentée par les répressions policières du ministre de l'Intérieur, **Mario Scelba** (1901-1991). Le 14 juillet au soir, le premier ministre **Alcide De Gasperi** (1881-1954) téléphone alors à son ami **Bartali**, connu dans l'*Action Catholique* : « *Il est important que tu gagnes le Tour* ». La caravane du Tour part alors pour l'étape Cannes-Briançon, où **Bartali** prend 6 minutes à **Schotte** et 19 à **Bobet**. Le 16 juillet, dans l'étape Briançon-Aix-les-Bains, avec le Galibier, le Col de la Croix de Fer, le Grand Coucheron et le Granier, **Bartali** arrive avec 6 minutes d'avance et prend le maillot jaune. Enfin le 25 juillet, **Bartali** défile vainqueur sur les Champs Élysées, avec 26 minutes d'avance sur **Schotte**, 28 sur le français **Guy Lapébie** (1916-2010) et plus d'une demi-heure sur **Bobet**. **Bartali** devient alors une légende après cette deuxième victoire dans le Tour, et « *i francesi si incazzano* » chantera **Paolo Conte** en 1979 dans sa chanson *Bartali*.



De Gasperi se servira alors de la victoire de **Bartali** pour finir de calmer le risque de révolution : elle a enthousiasmé les Italiens.

Gino Bartali était né en 1914 à Ponte a Elma près de Florence, où il est mort le 5 mai 2000. Son père est terrassier, sa mère élève ses quatre enfants, dont Gino est le troisième. Son père lui achète sa première bicyclette pour aller à l'école à Florence, et à 13 ans, Gino devient réparateur de bicyclettes dans une boutique de cycles de Florence dont le patron est aussi coureur cycliste, l'aide à acheter un vélo de courses et à s'entraîner à la course. Il devient bientôt une vedette locale, il est troisième en 1932 au *Giro* en rivalité avec **Aldo Bini** (1915-1993). Malgré un accident, il gagne de nombreuses autres courses dont un Tour de Toscane (44 victoires en 104 épreuves), et il devient professionnel dans l'équipe Fréjus.

Il est proclamé champion d'Italie en 1936 et dans l'été gagne son premier *Giro d'Italia*, dont il est à nouveau vainqueur en



1937 malgré un état de santé défaillant, il gagne le **Tour de France de 1938** avec plus de 18 minutes d'avance sur le second (ci-contre, sa bicyclette). Il sera encore vainqueur de nombreuses courses pendant la guerre. C'est alors qu'apparaît un autre coureur de grande classe, **Fausto Coppi** (1919-1960) qui gagne son premier *Giro* en 1940 avec l'aide de **Bartali**. Catholique fervent, **Bartali** appuie les réseaux de Résistance antifascistes, à l'appel de son ami, le **cardinal de Florence Elia Dalla Costa**. Il est arrêté une première fois porteur d'une lettre de remerciement que **Pie XII**, qui l'admirait, lui avait adressée, puis à nouveau en 1943 où il fait 45 jours de prison ; libéré, il transporte des faux papiers sur son vélo et protège une famille juive.

Après la guerre il reprend les compétitions, en rivalité avec **Fausto Coppi**. Il gagne le *Tour de France* de 1948 et obtient ses derniers succès en 1951 et 1952 (ci-contre sa photo en 1952), il a alors 38 ans,



le **pape Pie XII** le décore en 1949 de l'ordre de Saint Sylvestre. Il était très religieux et surnommé « *Gino le Pieux* ». En 1938, il était entré dans un ordre laïque des Carmes.

Le Piémontais **Fausto Coppi** représentait au contraire une autre Italie, laïque, plus jeune, plus moderne, plus libre (on le critiquait pour une relation adultérine, régularisée en 1958 avec la dite « Dame blanche ») et il était proche des communistes, très admiré par beaucoup d'Italiens, honoré par la gauche. On comprend que la droite lui préfère Bartali.

5) *Histoires de chansons*

On a annoncé en mars 2020 la mort de la bassiste et chanteuse d'un important groupe de rock italien, *Prozac +*. C'était **Elisabetta Imelio**, âgée de 44 ans, à la suite d'un cancer du sein. Elle venait d'enregistrer son dernier single, *La fine della chemio*. Elle avait deux filles avec son compagnon **Francesco Isidoro**.

Le groupe **Prozac+** se forme à Pordenone en 1995 comme groupe de rock et de punk, composé de **Gian Maria Accusani**, **Eva Poles** dont la présence scénique fera la fortune du groupe, et de la bassiste **Elisabetta Imelio**, auxquels s'adjoignent occasionnellement d'autres musiciens. Leur nom vient du médicament antidépresseur, auquel ils comparent l'effet de leurs chansons. Leur premier album est *Testa plastica*, de 1996. Ils accompagnent les **U2** dans leur tour de Rome et de Reggio Emilia. Leur second album assure leur succès, *Acido Acida*, qui vend 175.000 copies. Leur troisième album est de 2000, *SProzac+*, suivi de *Miodio* en 2002 et de *Gioia nera* en 2004. Ils chantent le malaise des jeunes, la solitude, l'ennui, la toxicodépendance. On ne les entend plus mais ils n'ont jamais déclaré leur dissolution. **Gian Maria** et **Elisabetta** ont fondé en 2009 un nouveau groupe, **Sick Tamburo** qui publie plusieurs albums, dont le cinquième, *Paura e l'amore*, est sorti en 2019.

Elle est une perte pour la chanson italienne (Voir sur www.italie-infos.fr, le chapitre sur l'histoire de la chanson dans le Frioul) (Photo de la chanteuse ci-contre).



Le site www.canzoneitaliana.it publie cette **petite liste de chansons françaises sur l'Italie** :

- Michel Sardou, *A l'italienne*, 1983
- Mort Shuman, *Ma chanson italienne*, 1980
- Didier Barbelivien, *La Musique italienne*, 2013
- Frédéric François, *Je t'aime à l'italienne*, 1985
- Dalida, *Le Restaurant italien*, 1983
- Christophe, *L'Italie*, 1980
- Rina Ketty, *Près de Naples la jolie*, 1936
- Gilbert Bécaud, *Salut les copains*, 1958
- Lilicub, *Voyage en Italie*, 1994
- Michèle Bernard, *C'est un rital*, 2001
- Jean Corti, *La Ritale*, 2007
- Hervé Vilard, *Capri c'est fini*, 1965

Amusez-vous à en trouver d'autres et envoyez-les nous.

Jean Guichard, 1er juin 2020